

Séance du 31 Janvier 2003

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jacques MARTINELLI, DECIDE

L'ACQUISITION

- d'une bande de terrain située "Sur Le Cé" d'une contenance de 154 m² au prix de 9 € le m² en vue de l'élargissement de la route de Chamoule
- d'une parcelle située à Chamoule de 774 m² au prix de 9.85 €
- d'une parcelle située au Bugnon de 563 m² au prix de 30.49 € le m² en vue d'aménagement urbain

LA VENTE

- d'une parcelle de terrains située aux Fioges d'une surface de 3327 m² au prix de 30.49 € en vue de la construction de logements.

DE NOMMER

- Eddy MOENNE-LOCCOZ au poste d'Agent Technique Principal avec effet rétroactif au 01/01/2003

ACCEPTÉ

la convention France Télécom pour l'enfouissement du réseau téléphonique aux Combes- Poste Plein Ciel pour une participation communale s'élevant à la somme 3 539.77 €

AUTORISE

- Philippe BETEND, 1er adjoint, à signer le bail France Telecom pour l'installation et l'exploitation d'équipements techniques sur le site de la Mairie et le paiement à la commune de la consommation électrique
- le SELEQ à lancer les travaux d'enfouissement des réseaux électriques aux Combes- Poste Plein pour un montant total de 87 494.9 €, subventionnée à 80 % soit une participation communale de 18067.81 €

ACCEPTÉ

- la proposition de l'ONF relative au programme de coupes de bois pour l'année 2003 soit 900 m³ et le renouvellement (pour 15 ans) de la concession de passage d'une conduite d'eau en forêt communale, située "Les Liots",

LA DESIGNATION des Groupes de Travail « Villages du Faucigny » dans le cadre du SIVOM Borne et Bargy

Groupe de Pilotage : J.MARTINELLI, P.BETEND

Groupe « Tourisme/ Loisirs d'Hiver » : J.M. DONAT-MAGNIN, C.BOISIER

Groupe « Tourisme/ Loisirs de Découverte/ Eté » : M.DORIOZ, M.C. COUTON

Groupe « Patrimoine » : A.MOLLARD, P.BETEND

Groupe « Organisation : office de tourisme, ... » : F. CAUL-FUTY, C.VARAGNAT

Le Maire informe que

- l'émission "La place du village" tournée à Mont-Saxonnex sera diffusée sur TV8 MONT-BLANC le vendredi 21 février 2003 à 17h30, 20h30, 23h et 0h30, le samedi 22 février, à 17h, et le dimanche 23 février à 9h
- le siège du SIVOM Borne et Bargy est transféré dans les locaux de la Mairie de Mont-Saxonnex
- le bulletin municipal pour l'année 2002 devrait être imprimé et diffusé à la fin du mois de février

Philippe BETEND, 1er adjoint, informe les membres du conseil, de l'arrêté préfectoral concernant les bois bostrychés, indiquant que « les propriétaires de ces bois doivent dans le moindre délai, faire procéder à l'abattage et à l'écorçage des arbres sur pieds attaqués » ; il précise qu'il est possible de constituer un groupement entre tous les propriétaires de ces bois, afin de bénéficier d'une subvention de 50% pour procéder à ces travaux.

L'ordre de jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.